

## QUESTIONS ET RÉPONSES – DEMANDE DE PROPOSITIONS

**Document :** W6369-21-X043

**Initiative :** Trousses de détection des rayons X

**Date de la demande de propositions :** 17-FÉV-2021

**Date de fin :** 04-MAR-2021 à 14 h (HNE)

Numéro	Questions, réponses ou modifications
Question 1 :	À part celles qui sont déjà indiquées dans le document d'invitation à soumissionner, y aura-t-il d'autres exigences techniques à respecter?
Réponse 1 :	Non. Toutes les exigences techniques sont détaillées à l'annexe A – Énoncé des besoins du document d'invitation à soumissionner.
Question 2 :	Exigez-vous des capacités de mesures tomographiques et mammographiques en plus des exigences de radiographie/fluoroscopie et en matière de soins dentaires (imagerie panoramique et intrabuccale) énumérées dans le document?
Réponse 2 :	Non.
Question 3 :	Le document indique de fournir un « banc d'essai ». Pouvez-vous expliquer en détail à quoi il servira? Doit-on utiliser une couche de demi-atténuation ou des supports qui sont compatibles avec les instructions du fabricant d'équipement d'origine d'appareils à rayons X?
Réponse 3 :	La trousse d'essai du fabricant/fournisseur doit inclure un banc d'essai pour maintenir les capteurs ou l'équipement en place lors de la prise des mesures spécifiées.
Question 4 :	Êtes-vous en mesure de fournir des détails sur vos compteurs actuels (marque/type)?
Réponse 4 :	RaySafe Xi (unité de base, détecteur pour effectuer des mesures [radiographie/fluoroscopie] et détecteur pour mesurer le rayonnement).
Question 5 :	L'invitation indique que nous devons présenter la soumission financière séparément. Doit-on envoyer un courriel pour la tarification et un autre pour les spécifications?

Numéro	Questions, réponses ou modifications
Réponse 5 :	<p>Consultez le point 3.1 – Instructions pour la préparation des soumissions :</p> <p>« Le gouvernement du Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :</p> <p>Section I : Soumission technique : une (1) copie électronique transmise par courriel.</p> <p>Section II : Soumission financière : une (1) copie électronique transmise par courriel.</p> <p>Section III : Attestations : une (1) copie électronique transmise par courriel.</p> <p><b>Les prix ne doivent figurer que dans la soumission financière. Aucun prix ne doit être indiqué ailleurs dans la soumission. »</b></p>
Modification 1 :	<p>La demande de propositions W6369-21-X043 est modifiée de la façon suivante :</p> <p>SUPPRESSION de « 04-MAR-2021 à 14 h (HAE) » dans l'encadré « L'invitation prend fin : », à la page 1 de la demande de propositions.</p> <p>INSERTION de « 04-MAR-2021 à 14 h (HNE) » dans l'encadré « L'invitation prend fin : », à la page 1 de la demande de propositions.</p>
Question 6 :	Quelle gamme d'énergie précise est exigée pour les détecteurs à rayons X?
Réponse 6 :	Aucune gamme d'énergie précise n'est exigée.